Conseil de développement de Métropole Savoie

Avis du Conseil de développement sur le projet Lyon-Turin

Assemblée plénière du 22 juin 2010

La liaison Lyon / Chambéry / Turin est un maillon complémentaire et très important des liaisons européennes avec le Portugal, l'Espagne; pour les pays du sud de l'Europe, ainsi que pour la Hongrie et les pays de l'est de l'Europe, ou encore, pour les liaisons avec l'Angleterre ou la Belgique.

Replacée dans l'ensemble européen nous voyons l'importance que nous devons attacher à cette réalisation qui est un des chaînons manquants.

L'avancement de ce chantier se fera en commençant par l'aménagement de la ligne existante Ambérieu / Chambéry / Saint-Jean-de-Maurienne, par sa mise au gabarit GBI. Cette ligne ferroviaire empruntera, après Chambéry, la ligne actuelle fin 2010.

Le délégué interministériel a proposé le 11 juin dernier une enquête publique sur l'axe mixte voyageurs et fret Grenay / Dullin / l'Epine / Chambéry et sur l'axe fret à grand gabarit pour les tunnels sous Chartreuse (1 tube), Belledonne (1 tube) et Glandon. Les deux axes seraient réalisés en deux étapes, la première pourrait être réalisée en 2020.

La mise en service de cette nouvelle ligne et le raccordement de la ligne TGV Lyon / Chambéry / Turin sera réalisée à l'échéance de 2024 ou 2025.

Ces différentes étapes devraient pouvoir amener des **améliorations sensibles** dans la durée des trajets, dans un premier temps entre Lyon et Chambéry et viceversa, et ensuite entre Chambéry et Turin.

Cela devrait permettre une **diminution des rejets de CO_2** dans les territoires traversés par les autoroutes grâce à la mise en place de l'autoroute ferroviaire à partir de l'Est Lyonnais, dans un premier temps, et pourquoi pas, à partir du Portugal ou de l'Espagne par la suite.

Pour changer les habitudes du tout camion il sera nécessaire d'avoir une politique à la fois incitatrice (fixation des prix de transport par autoroute ferroviaire à un bon niveau) et, aussi, contraignante pour changer les habitudes (exemple en SUISSE le transit des poids lourds par route est interdit). Il faudra aussi savoir mettre en valeur les gains de carburant qui devraient pouvoir être réalisés par les poids lourds lorsqu'ils seront sur les trains.

Le conseil de développement soutient fermement ce projet tel qu'exposé. Il souhaite sa réalisation dans les meilleurs délais avec un commencement le plus tôt possible. Cela devra s'accompagner d'une large information à la population pour que chacun soit conscient des enjeux et des contraintes d'un tel chantier.

NB: ce grand projet devrait donner une **grande bouffée d'oxygène à notre région** au plan économique avec au moins 4000 emplois supplémentaires durant les travaux.

La future gare internationale de Chambéry peut être une chance de développement durable pour notre agglomération et pour la SAVOIE. »

le président du Conseil de développement,

Max Mazeau

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE METROPOLE SAVOIE 106, allée des Blachères - 73026 Chambéry cedex tél. 04 79 96 87 38 • fax 04 79 96 86 01 • www.chambery-metropole.fr

